

En cas d'impayé, la société **WEDO** se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre définitivement le ou les services après un délai de 5 jours .

SUSPENSION ET RESILIATION

La société **WEDO** se réserve le droit de suspendre sans préavis l'hébergement ou de résilier le présent contrat, sans que le client ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnité : en cas d'utilisation anormale du service, de divulgation au travers du serveur de données contraires à la loi en vigueur en Tunisie ou contraires aux bonnes mœurs en cas de non-paiement des factures à leur échéance en cas de force majeure.

Toutes les sommes restant dues par le client sont exigibles immédiatement.

Le client ne peut résilier le présent contrat pendant la durée initiale d'un an.

Le contrat peut être résilié par le client à l'issue de la période initiale d'un an et moyennant un préavis de 2 mois par lettre recommandée avec accusé de réception. , sans que le client puisse se prévaloir d'un remboursement des sommes versées. WEDO se réserve le droit d'interrompre le service et ainsi la consultation du site Internet pour gérer la maintenance des matériels sans que cette durée ne nuise à l'utilisation du site.

Les arrêts prolongés seront communiqués au client par courrier électronique ou téléphone avec un justificatif.

WEDO ne sera responsable des problèmes liés à l'accès au serveur du à l'engorgement ou à un ralentissement du trafic sur l'Internet.

CESSIBILITE DU CONTRAT

La société **WEDO** se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit, les droits et obligations nées du présent contrat. Le client serait alors prévenu par lettre recommandée.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de litige relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales et particulières, compétence exclusive est attribuée au Tribunal de Commerce de Tunis, sauf en cas de litige avec les non commerçants, pour lesquels les règles de compétence légale s'appliquent.